

2024

**Ensemble, changeons
les comportements
sur les routes.**



Patrick Dixneuf

Président de l'association
Prévention Routière

En 2024, 3 190 personnes ont perdu la vie sur les routes de France et plus de 233 000 ont été blessées. Ces chiffres sont inacceptables. Ils rappellent que notre engagement en faveur de la sécurité routière est non seulement légitime, mais indispensable. L'augmentation de la mortalité chez les jeunes et les usagers vulnérables nous alerte sur l'urgence de renforcer notre action. Face à ce constat, notre détermination ne faiblit pas. Elle se nourrit de l'exigence de résultats, mais aussi de la conviction que nous pouvons collectivement inverser cette tendance.

Marquée par le 75^e anniversaire de notre association, 2024 a été pour nous une nouvelle année de mobilisation forte. Nous avons intensifié notre présence sur le terrain à travers une stratégie d'événementialisation pour démultiplier l'impact de nos rencontres avec les usagers de la route. Notre nouvelle charte graphique a donné plus de visibilité à nos actions. Le réseau des « Villes Prudentes », désormais fort de plus de 500 communes labellisées, incarne notre capacité à fédérer les territoires autour d'un même objectif : rendre la route plus sûre pour tous. Dans un contexte politique particulièrement instable, nous avons affirmé notre position dans le débat public, avec constance et conviction.

Ce travail de fond, nous le devons à une communauté engagée - bénévoles, partenaires, donateurs, salariés - tous unis autour d'une cause d'intérêt général : contribuer à faire évoluer durablement les comportements. En 2025, nous devons continuer à les fédérer, à les soutenir, et à leur donner les outils pour agir, tout en poursuivant la constitution de réseaux efficaces.

Face à ces défis, notre association porte un message de responsabilité mais aussi d'espoir. Elle incarne la voix de tous ceux qui agissent pour une route plus sûre et rappelle que, par des gestes simples du quotidien, chacun peut préserver des vies sur nos routes.

Merci à toutes celles et ceux qui font vivre cette mission chaque jour.

Conseil d'administration

4 membres fondateurs fidèles partenaires depuis 1949



FRANCE ASSUREURS
M. Stéphane Pénét,
Directeur général adjoint



MOBILITÉ CLUB FRANCE
Mme Céline Kastner, Directrice
des Politiques Publiques et de la
Communication



**FÉDÉRATION NATIONALE
DES TRANSPORTS ROUTIERS
(FNTR)** M. François Branche,
Président d'honneur de la FNTR



**UNION ROUTIÈRE DE
FRANCE (URF)** - M. Thierry
Archambault, Président

17 membres élus par l'assemblée générale

**AGÉA (Fédération nationale des syndicats
d'agents généraux d'assurance)** - Mme
Aurélié Robert, Responsable réseau et
communication

ALLIANZ FRANCE - Mme Béatrice Najean-
Lenormand, Direction du risque automobile
des particuliers

**ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE
(AMF)** - M. Jean Girardon, Maire de Mont-
Saint-Vincent

APF-FRANCE HANDICAP - M. Philippe
Jeanneton, Administrateur

ASSOCIATION VICTIMES ET CITOYENS -
M. Julien Thibault, Président

AXA FRANCE - M. Eric Lemaire, Directeur
de la Communication d'AXA France

**COMITÉ DES CONSTRUCTEURS
FRANÇAIS D'AUTOMOBILES (CCFA)** -
M. Thierry Cognet, Président

MOBILIANS - M. Francis Bartholomé,
Président national

COVÉA - M. Alain-Marc Chesnier,
Responsable de la veille, de l'innovation et
des projets transverses

GENERALI FRANCE - Mme Marine
Nguyen, Directrice des services et gestion
des risques - Marché IARD

GROUPAMA - M. Antoine Gautreau,
Responsable des produits d'assurance
automobile

MAIF - M. Thierry Monminoux, Vice-
Président

SOGESSUR - M. Philippe Bourrin, Directeur
Général Délégué

PERSONNALITÉ QUALIFIÉE
M. Patrick Dixneuf

PRÉSIDENTS DE COMITÉ
Comité de la Moselle
M. Yves Wendling

Comité du Nord
M. Philippe Blaise

Comité de la Haute-Vienne
M. Jean-Marie Clédât

Bureau 2024

Président
M. Patrick Dixneuf

Vice-présidente
Mme Béatrice Najean-Lenormand

Vice-président
M. Jean Girardon

Trésorier
M. Philippe Blaise

Secrétaire
M. Stéphane Pénét

L'association en bref

Un réseau mobilisé depuis 1949

Depuis 1949, l'association Prévention Routière agit pour faire évoluer les comportements sur la route.

Reconnue d'utilité publique – un statut partagé par peu d'associations françaises – et présente sur tout le territoire, elle mène des actions de sensibilisation, d'éducation et de prévention auprès de tous les publics, grâce à l'implication de ses directions régionales et de ses équipes de bénévoles.

Son expertise s'appuie sur les travaux de son conseil pédagogique, de son conseil médical et de son think tank UNIR.

En 2024, l'association a célébré son 75^e anniversaire. Si les risques et les usages ont évolué depuis l'époque de sa création, son engagement pour faire changer les comportements demeure essentiel.

Une présence sur tout le territoire



Chiffres clés 2024



Bilan 2024 de la sécurité routière

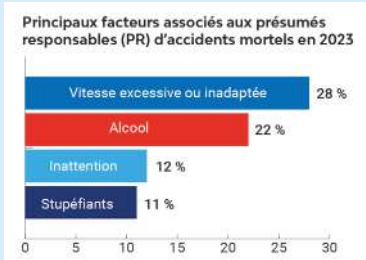
La sécurité routière en 2024 : une situation préoccupante

En 2024, 3 190 personnes ont perdu la vie sur les routes de France, soit une hausse de 0,7 % par rapport à 2023. Le nombre total de blessés est estimé à 233 000, en légère baisse (-0,8 %), tandis que le nombre de blessés graves reste stable (près de 16 000). Si ces données restent inférieures à celles de 2019 (année de référence de la décennie), elles traduisent une **stagnation préoccupante**. La trajectoire actuelle est insuffisante pour atteindre l'objectif européen de réduction de moitié des décès entre 2020 et 2030.

Des comportements à risque persistants

Les principales causes des accidents mortels restent inchangées :

- **la vitesse excessive**, notamment sur les routes hors agglomération,
- **alcool ou stupéfiants** présents dans près d'un tiers des cas,
- **le manque d'attention**, souvent lié à l'usage du **téléphone au volant**.



Source : Bilan de la Sécurité Routière 2023 (ONISR)

Des publics et des modes de déplacement particulièrement touchés

Les **18-24 ans** restent fortement exposés avec un taux de mortalité deux fois supérieur à la moyenne nationale et 34 décès de plus qu'en 2023. **Les seniors (75 ans et plus)** demeurent très vulnérables. Par ailleurs les **usagers dits « vulnérables »** – sans carrosserie pour les protéger : piétons, cyclistes, utilisateurs d'engins de déplacement personnel motorisés et deux-roues motorisés – représentent près de 45 % des décès et 65 % des blessés graves.

Une comparaison européenne peu flatteuse

Avec 48 décès par million d'habitants, la France reste au-dessus de la moyenne européenne (44/million). Des pays comme la Suède (20/million) ou l'Espagne (35/million) montrent qu'une politique ambitieuse peut produire des résultats concrets. À l'échelle européenne, malgré une baisse de 3 % en 2024 du nombre de décès, **les progrès restent trop lents pour atteindre les objectifs fixés**.

Plaidoyer

Un appel à l'action

Face à ces constats alarmants, l'association Prévention Routière appelle à une mobilisation renforcée autour des **trois axes prioritaires** de son plaidoyer :

- **Renforcer l'éducation routière** : intégrer systématiquement des programmes éducatifs dès le plus jeune âge, dans les programmes scolaires, et tout au long de la vie.
- **Lutter contre la conduite sous influence** : généraliser les dispositifs d'éthylotests dans les lieux publics servant des boissons alcoolisées.
- **Réduire la vitesse en ville** : promouvoir une limitation généralisée à 30 km/h dans les zones urbaines pour protéger les usagers vulnérables.

Chaque accident est évitable. Pour atteindre l'objectif de réduire drastiquement la mortalité routière, il est impératif que **citoyens, pouvoirs publics, entreprises et associations travaillent ensemble à bâtir une culture partagée de la sécurité routière**. Chaque mesure adoptée aujourd'hui peut sauver des vies demain.

2024 : une année de plaidoyer dans un contexte politique instable

L'année a été marquée par un contexte politique instable, amplifié par la dissolution de l'Assemblée nationale à l'issue des élections européennes. Dans ce contexte, l'association a su maintenir son engagement dans le débat public en mobilisant l'ensemble de ses communautés autour de sa cause et de son projet associatif.

Des inquiétudes

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les excès de vitesse inférieurs à 5 km/h au-dessus de la limite ne sont plus sanctionnés par un retrait de point sur le permis de conduire. Par ailleurs, les jeunes de 17 ans sont désormais autorisés à passer leur permis. L'association a exprimé ses inquiétudes face à ces deux mesures, perçues comme contradictoires avec les objectifs fixés par l'État en matière de sécurité routière.

Des satisfactions

En début d'année, après quelques jours de débat médiatique, le Parlement européen a rejeté la proposition d'instaurer une visite médicale obligatoire pour le renouvellement du permis de conduire, une mesure soutenue par l'eurodéputée Karima Delli. L'association a défendu sa position sur le sujet et rappelé que l'aptitude à la conduite est une question de santé et ne doit pas se résumer à la seule question de l'âge du conducteur.

Faire de la sécurité routière un enjeu électoral

Durant la campagne des législatives, l'association a appelé les candidats à inscrire la sécurité routière dans leurs priorités, mettant également en avant, au-delà des vies brisées, le coût de l'insécurité routière estimé à 52,8 Mds d'euros en 2023, soit 1,9 % du PIB (source : ONISR 2024).

Généraliser le 30 km/h à toutes les villes de France

Forte de plus de 4 600 signatures recueillies depuis le lancement de sa pétition en mai 2024, l'association poursuit sa mobilisation pour la reprise de cette mesure.



Les temps forts de l'association

En 2024, l'association a évenementialisé ses temps forts, pour renforcer la portée de ses échanges avec les usagers et promouvoir les valeurs de partage de la route, en cohérence avec son plaidoyer.

Challenges vélo

Chaque année au mois de juin, les finales départementales des Challenges vélo de l'association Prévention Routière organisés avec le soutien d'Assurance Prévention encouragent les enfants à adopter des comportements citoyens pendant leurs déplacements à vélo.

Ces 46 finales viennent couronner la mobilisation de l'ensemble des intervenants en éducation routière, bénévoles et partenaires de l'association, qui se rendent à leur rencontre durant l'année scolaire pour favoriser leurs apprentissages en faveur d'une mobilité plus sûre.

« Depuis le début de notre histoire, nous nous sommes intéressés à la question de l'éducation routière de nos enfants. À la fois pour garantir leur autonomie et leur sécurité, mais aussi parce qu'ils sont nos meilleurs ambassadeurs. »

Patrick Dixneuf
Président de l'association Prévention Routière

En 2024, nos Challenges se sont également transformés. Plusieurs d'entre eux ont en effet accueilli des villages de sensibilisation aux risques routiers à destination du grand public, ainsi que des temps d'échange entre acteurs institutionnels : les « Rencontres de la Prévention Participative », dédiées à la question du chemin de l'école ou encore du continuum éducatif. Ces nouvelles dimensions de nos manifestations font des Challenges vélos des événements majeurs de lutte contre l'insécurité routière sur le territoire.



Chiffres clés

137 000
enfants sensibilisés
en milieu scolaire
(maternelle/primaire)

2 500
enfants
finalistes

+600
intervenants
mobilisés dont
400 bénévoles
de l'association

Tournée des plages

Dans le cadre de sa 3^e édition, l'association Prévention Routière a organisé sa tournée estivale sur 44 plages afin de sensibiliser les vacanciers aux dangers de la conduite sous emprise de l'alcool.

Grâce à un dispositif d'animation enrichi et à une atmosphère conviviale, chaque étape de la tournée a constitué un moment privilégié de rencontres et d'échanges entre les vacanciers et nos bénévoles, mettant en lumière ce risque majeur.

Les actions de terrain ont été renforcées par une large couverture médiatique, témoignant de l'impact croissant de la tournée chaque année. Ce succès a été amplifié grâce à notre partenariat avec Radio Vinci Autoroutes, qui a soutenu ce projet, permettant ainsi de toucher un public encore plus large sur la route des vacances.



Chiffres clés

44
étapes

+22 000
personnes
sensibilisées

Lumière & Vision

Du 15 octobre au 30 novembre 2024, l'association Prévention Routière a organisé sa campagne Lumière & Vision, dédiée à la sécurité routière en lien avec la visibilité et la vision des usagers lors de leurs déplacements.

Les Semaines

Parmi les actions phares de cette campagne, **106 ateliers de vérification** des équipements de visibilité ont été organisés sur le territoire. Ces ateliers ont été assurés par les bénévoles et les partenaires de l'association, s'adressant à un large public, qu'il s'agisse des automobilistes, des motards, ou des usagers de la route à vélo et en trottinette électrique. Par ailleurs, **17 villages de sensibilisation** ont été installés dans plusieurs régions, offrant au grand public des animations ludiques sur l'importance de bien voir et d'être bien vu, avec un focus particulier sur la sécurité des piétons.



La Course

Le 19 octobre 2024, la 3^e édition de **Lumière & Vision - La Course**, organisée avec le soutien d'Allianz France, a réuni 500 participants au départ du pont Louis-Philippe à Paris.

Deux parcours familiaux non chronométrés et un 10 km sportif chronométré ont été proposés. L'événement a été rendu possible grâce au soutien de nos partenaires. En parallèle, un **challenge connecté interentreprises** a mobilisé près de 200 participants autour des enjeux de visibilité sur la route, à travers des défis ludiques et collaboratifs, renforçant la sensibilisation à la sécurité routière en milieu professionnel.



Les Cross

En parallèle des ateliers de vérification, des kits de sensibilisation ont été distribués à l'occasion de cross scolaires organisés dans six établissements.

Ce dispositif, expérimenté pour la 1^{ère} fois, a permis à plus de 2 000 collégiens de bénéficier de conseils pratiques sur les enjeux de la visibilité et de la sécurité routière. Ces actions ont été mises en place grâce au soutien d'Allianz France et de la Délégation à la Sécurité Routière. Comme l'a précisé Flavien Bourgeois, Directeur régional Centre-Val de Loire, « il est important de nous adresser au public des collégiens [sur la question de la visibilité] et le faire à l'occasion du cross, un événement festif qui rassemble tous les niveaux, a beaucoup de sens ».



Chiffres clés

130
actions de
sensibilisation

+4 300
véhicules, vélos
et trottinettes
vérifiés

#Bienrentrer

À l'approche des fêtes de fin d'année, l'association Prévention Routière s'est mobilisée pour rappeler les bons réflexes à adopter afin de rentrer chez soi en toute sécurité après le réveillon de la Saint-Sylvestre.

Cette campagne, essentielle pour prévenir les accidents liés à la conduite sous l'emprise de l'alcool, s'est articulée autour de deux temps forts :

- Du 13 au 15 décembre, un **week-end de mobilisation** a permis à des centaines de bénévoles d'aller à la rencontre des Français, notamment sur les marchés de Noël, pour diffuser des messages de prévention et proposer des solutions concrètes pour anticiper leurs retours de soirée.
- Le 27 décembre, l'association a pris la parole au niveau national en dévoilant les résultats de la **15^e édition du baromètre** : « **Les Français, l'alcool et le réveillon** », permettant ainsi de nourrir le débat public et de sensibiliser largement aux risques liés à l'alcool au volant pendant cette période festive.



Chiffres clés

47
événements

+23 000
personnes sensibilisées

13 000
éthylotests distribués

Agir autrement

« La ville est belle »

Un festival pour promouvoir le vivre ensemble sur la route

« **Faire du bruit pour la prévention routière** » : tel était le mot d'ordre de cet événement inédit, organisé le 23 mai 2024 avec le soutien de Wakam, pour encourager un meilleur partage de la route. Alliant ambiance festive et messages de sensibilisation, la journée a proposé des ateliers éducatifs sur la sécurité routière et un concert exclusif de l'artiste Jacques, en plein cœur de Châtelet (Paris). À cette occasion, l'association a lancé une pétition pour la généralisation du 30 km/h en ville, en faveur d'une circulation plus apaisée et plus sûre pour tous.



Rugby et prévention

Sensibiliser le public des matchs aux risques routiers

En novembre 2024, avec le soutien de la Fondation TotalEnergies, l'association Prévention Routière est intervenue lors de deux matchs de la Section paloise pour sensibiliser les spectateurs aux risques routiers. Grâce aux animations proposées et à un dispositif de communication visible dans le stade, près de 13 000 personnes ont été touchées par le message : « Dans chaque équipe, un capitaine de soirée pour bien rentrer ». Cette opération marque une première collaboration avec le monde du rugby professionnel.



« Les Clés de l'Éducation Routière »

Un concours national pour les élèves des écoles, collèges et lycées

Créé en 2008 par l'association Prévention Routière avec le soutien d'Assurance Prévention, le concours « Les Clés de l'Éducation Routière » récompense les meilleurs projets menés par des établissements scolaires ou des conseils municipaux de jeunes en matière de sécurité routière. En mai 2024, à l'occasion de la 10^e édition, 12 lauréats ont reçu un trophée et une dotation de 800 euros, destinée à l'achat de matériel pédagogique.



Projet OURSE :

Agir pour la sécurité des enfants en voiture

En 2015 et 2018, nos enquêtes avaient révélé un chiffre préoccupant : 2 enfants sur 3 n'étaient pas correctement retenus en voiture. En 2024, l'association a relancé le projet avec le soutien de la Fondation Renault, sous le nom de code OURSE (Observer sUR les Routes la Sécurité des Enfants), avec le LAB (Laboratoire d'accidentologie et de biomécanique) et le CEESAR (Centre Européen d'Etudes de Sécurité et d'Analyse des Risques), pour évaluer la sécurité des enfants en voiture, en autocar et sur les nouveaux modes de mobilité. Une cinquantaine d'observateurs, dont de nombreux bénévoles, ont été mobilisés sur le terrain.

Ville Prudente : un label engagé

L'année 2024 a été marquée par le passage du cap des 500 villes et villages labellisés.

Depuis 6 ans, **530 communes** ont rejoint le label des collectivités engagées en faveur d'une mobilité plus sûre, représentant ainsi plus de 6,3 millions de Français. Le nombre de communes ayant adhéré ou renouvelé, une ou plusieurs fois, cet engagement témoigne de l'intérêt majeur des élus locaux pour les enjeux de prévention et de sécurité routière au cours de leur mandat.

La campagne de labellisation 2024

Le jury national s'est réuni en septembre pour étudier les dossiers de candidature et définir l'attribution du nombre de cœurs.

En 2024, 132 nouvelles communes ont obtenu le label « Ville Prudente » et 48 communes ont décidé de relancer leur candidature.

Au total, en 2024, 27 % des labellisées atteignent le premier niveau de labellisation avec 1 cœur, 35 % avec 2 cœurs, 31 % avec 3 cœurs, 5 % avec 4 cœurs. Vieux-Thann, Port-Vendres et Châteaubriant ont rejoint le palmarès des villes ayant le plus haut niveau de distinction : 5 cœurs. Elles sont désormais 6 à détenir ce niveau de labellisation.

En novembre, la **cérémonie de remise des labels** s'est déroulée au sein du **congrès des maires et présidents d'intercommunalité de France**, grâce au soutien de l'AMF (Association des maires de France), en

présence de Florence Guillaume, Déléguée Interministérielle à la Sécurité Routière et de nos partenaires **Groupama**, **IDEMIA** et le **Syndicat des Équipements de la Route**. C'est à cette occasion que notre association et l'**Association Antoine Alléno**, co-présidée par le chef étoilé Yannick Alléno ont annoncé leur partenariat : une collaboration qui prévoit notamment d'enrichir le label d'un accompagnement des élus lors de la survenue d'un drame de la route sur leur territoire.

« Rentrer dans un dispositif comme le label Ville Prudente, c'est être dans une démarche d'amélioration continue par rapport à un référentiel sérieux »

Yann Chautetier
Maire de Gif-sur-Yvette



Élus des communes de Nouvelle-Aquitaine labellisées en 2024.



Florence Guillaume, Déléguée Interministérielle à la Sécurité Routière et Patrick Dixneuf, Président de l'association Prévention Routière



Remise de prix à la commune Châteaubriant qui a reçu 5 cœurs en 2024.



Patrick Dixneuf, Président de l'association Prévention Routière, et le Chef Yannick Alléno, Président de l'Association Antoine Alléno.



Photo de groupe des communes labellisées en 2024.

« Les Rencontres de la prévention participative : Santé & mobilité des seniors »

Le premier colloque du Conseil médical de l'association s'est tenu le 17 octobre 2024 à Amélie-les-Bains, commune labellisée 4 cœurs Ville Prudente, engagée dans la prévention des mobilités et l'aménagement d'infrastructures.

Cette rencontre a permis de croiser les expertises médicales, territoriales et associatives autour d'un enjeu central : permettre aux personnes âgées de conserver leur autonomie de déplacement, qu'il s'agisse de marche ou de conduite automobile.

Le Dr Marcel Garnier, président du Conseil médical, les Dr Jean-Pierre Aquino et Jean-Michel Lecerf, ainsi qu'Anne Guillaume, professeur en médecine agrégée du Val-de-Grâce, ont apporté un regard expert et très humaniste sur le vieillissement, encourageant le pouvoir d'agir et de se déplacer en refusant de se laisser « assigner à résidence ».



Les intervenants ont souligné l'importance d'intégrer la prévention des mobilités dans les parcours de soins, notamment via les villes et les établissements thermaux.

Des réflexions approuvées par Jean-Marc Zulesi, ancien député des Bouches-du-Rhône, rapporteur de la mission parlementaire sur le rôle des mobilités actives dans la lutte contre la perte d'autonomie (mars 2022).

Vie du réseau

À l'occasion des vœux 2024, Patrick Dixneuf, Président de l'association Prévention Routière, a présenté une feuille de route ambitieuse, plaçant le développement du réseau et le renforcement de la stratégie de déploiement opérationnel au cœur des priorités.

Concernant notre engagement sur le terrain, l'orientation donnée vise à élargir notre réseau de bénévoles mobilisés, en encourageant les dynamiques entre pairs, et en permettant à d'autres acteurs — associations, partenaires privés ou collectivités territoriales — de s'engager à nos côtés pour renforcer les actions de terrain en faveur d'une mobilité plus sûre pour tous.



Atelier Mobilisafe à Boulogne-Billancourt.



Atelier de vérification Lumière & Vision en Avignon.



Atelier de sensibilisation #BienRentrer aux risques alcool et conduite à Arras.



Atelier de sensibilisation aux risques alcool et conduite à l'occasion de la Tournée des plages à Biarritz.



Atelier de vérification Lumière & Vision à la Valette-du-Var.



Remise de prix au Challenge vélo de Trèbes.

Étudiants ambassadeurs

En s'appuyant sur l'engagement de jeunes volontaires, l'association Prévention Routière renforce sa présence sur les campus à travers un réseau d'étudiants ambassadeurs. Ce dispositif innovant de prévention par les pairs permet de sensibiliser efficacement les 18-24 ans, particulièrement exposés aux risques routiers.

Depuis 2022, l'association Prévention Routière anime, avec le soutien de Prévention et Modération, un réseau d'étudiants ambassadeurs engagés dans la lutte contre l'insécurité routière. Ces jeunes, formés aux enjeux de la prévention, organisent des actions de sensibilisation au sein de leurs établissements, en s'adressant directement à leurs pairs.

Cette année, **plus de 160 étudiants ambassadeurs** ont ainsi été mobilisés dans toute la France. Grâce à leur engagement, **plus de 5 000 jeunes** ont été sensibilisés à des comportements responsables et à la prévention des conduites à risques, notamment en soirée et lors des déplacements festifs.

« Ce dispositif de sensibilisation de pair à pair est essentiel sur tous les campus pour lutter plus efficacement contre les risques routiers des plus jeunes. Nous souhaitons que l'association accueille de plus en plus d'ambassadeurs afin de favoriser la prévention routière parmi les étudiants. »

Sophy Sainten-Bourguignon
Déléguée générale de
l'association Prévention Routière



« Le fait qu'on ait le même âge qu'eux, qu'on leur explique les risques, les dangers qu'ils encourent pour eux et pour les autres... Ça a parfois plus d'impact que ça vienne de quelqu'un de la même génération, qui est dans la même période des sorties et des fêtes. On leur dit qu'ils peuvent sortir et s'amuser mais qu'il faut toujours faire attention, c'est important.

Noren, Ambassadrice
Étudiante à l'IFSI Aix-en-Provence

Conseil médical

Le Conseil médical a pour objet d'étudier, d'analyser et de faire des propositions sur les sujets qui relèvent de son domaine de compétence afin d'éclairer d'une expertise médicale les décisions de l'association Prévention Routière. Les avis formulés par cette instance servent la rigueur du plaidoyer et la qualité des actions menées auprès de toutes les cibles de bénéficiaires.

Réunis deux fois par an sous la double présidence du Président de l'association et du Président du conseil, les membres échangent sur des thématiques d'actualité proposées par l'association et produisent des avis et des études dont le suivi est assuré par des groupes de travail thématiques. En outre, le Conseil médical et son Président invitent régulièrement d'autres experts à l'occasion de dîners ou de rencontres ad hoc.

Réalisations 2024

- **Rédaction d'un module de formation spécifique à la prévention et à la sécurité routières** destiné aux étudiants en médecine. Ce module a été présenté au doyen de l'Université de médecine de Strasbourg, Jean Sibilia, qui a salué cette initiative et s'est engagé à la porter auprès des instances universitaires.
- **Organisation d'un webinaire** destiné aux collaborateurs et bénévoles de l'association sur l'addictologie. Le docteur Michel Mallaret, addictologue, et Christophe Ramond, Directeur de la recherche et des études, ont présenté les données relatives à la conduite et à l'accidentalité sous l'emprise de l'alcool et/ou de stupéfiants.
- **Intervention de trois spécialistes à l'occasion du Club des Partenaires** de l'association. Le Professeur Pierre Graux, cardiologue, le Docteur Xavier Zanolonghi, ophtalmologiste et le Docteur Marcel Garnier ont évoqué des cas cliniques relatifs à la conduite et à la mobilité et ont répondu aux nombreuses questions des partenaires présents.
- **Reconduction de l'étude menée avec la MACSF** sur le rôle du corps médical dans la prévention des risques routiers et des risques liés à la mobilité. Une étude qui permet également d'aborder la question du devoir d'information et de la responsabilité des médecins envers leurs patients.

Membres

PRÉSIDENT

Dr. Marcel Garnier
Gérontologue et assurance santé

MEMBRES

Dr. Jean-Pierre Aquino
Gériatre et santé publique
Dr. Stéphane de Corbière
Chirurgien ORL
Dr. Louis Denis Duranthon
Chirurgien orthopédiste, traumatologue
Pr. Pierre Graux
Cardiologue
Pr. Anne Guillaume
Physiologie et ergonomie, spécialiste de sécurité routière

Pr. Gilles Kemoun
Médecine physique et de réadaptation
Dr. Michel Lecendreau
Psychiatre et pédopsychiatre
Dr. Jean-Michel Lecerf
Endocrinologue et nutritionniste
Dr. Michel Mallaret
Pharmacologue et addictologue
Dr. Rafik Masmoudi
Médecin urgentiste
Dr. Jean-François Rault
Généraliste, membre du Conseil de l'Ordre
Dr. Xavier Zhanlonghi
Ophtalmologiste

Conseil pédagogique

Le rôle du Conseil pédagogique est d'apporter un éclairage à la fois universitaire, scientifique, clinique et didactique sur les différents projets portés par l'association afin d'aider à l'analyse et à l'amélioration des méthodes et outils pédagogiques utilisés lors de nos différents événements.

Rencontre-débat sur l'innovation pédagogique (en partenariat avec l'ETSC)

Le 6 juin 2024, une rencontre-débat dédiée à l'innovation pédagogique a été organisée par l'association Prévention Routière, en partenariat avec l'ETSC (European Transport Safety Council). L'événement a réuni Werner De Dobbeleer (ETSC), Jean-Philippe Lachaux et Laurence Weber, membres du conseil pédagogique de l'association, autour de réflexions clés pour penser l'éducation de demain.

Trois grands axes ont structuré les échanges : les fondements et l'efficacité des démarches innovantes en pédagogie, l'accompagnement des apprenants dans les dispositifs existants, et les leviers d'engagement à mobiliser auprès des nouvelles générations.

Plusieurs ressources et projets ont été présentés à cette occasion :

- Le poster des **10 principes pour l'innovation pédagogique**, une synthèse des grands repères pour guider les actions ;
- Trois dispositifs concrets : le projet **ATOLE** (gestion de l'attention), **les ceintures de compétences** (évaluation différenciée), et le jeu **Mo&Bill** (apprentissage ludique de la sécurité routière) ;
- L'outil numérique **Innov-Score**, destiné à évaluer le potentiel innovant d'un projet pédagogique ;
- Le projet **LEARN !**, initiative européenne pour repenser l'apprentissage des comportements de mobilité.

Un moment riche d'échanges, illustrant l'engagement collectif pour une pédagogie active, inclusive et adaptée aux enjeux contemporains.



Membres

Sylvain Connac
PU Sciences de l'Éducation,
Univ. Paul Valéry, Montpellier

Jean-Pierre Couteron
Psychologue clinicien et addictologue

Denis Cristol
Chercheur associé Paris Nanterre
en sciences de l'information

Patricia Delhomme
Directrice de recherches HDR,
Univ. Gustave Eiffel, Paris Est

Dongo Rémi Kouabenan
PU Psychologie du travail et des
organisations, Univ. de Grenoble Alpes

Jean-Philippe Lachaux
DR INSERM Neurosciences, Bron

Charlotte Pourcelot
Responsable du Centre d'Accompagnement
Pédagogique, Univ. de Franche-Comté

Sandrine Rossi
PU Psychologie cognitive,
Univ. de Caen-Normandie

Laurence Weber
Psychologue des transports et
des mobilités, Coordinatrice du CP

Les travaux du think tank UNIR en 2024

Le think tank **UNIR** (Une Nouvelle Idée de la Route) est un laboratoire d'idées centré sur les sciences sociales et humaines créé par notre association pour nourrir la réflexion sur la mobilité. Organisé autour d'une démarche collaborative, il analyse les comportements des usagers de la route et propose une réflexion prospective sur la mobilité de demain.

En 2024, le think tank a approfondi deux thématiques cruciales pour la sécurité routière : le coût de l'insécurité routière, un enjeu à intégrer dans la sensibilisation des Français, et les aides à la conduite, des technologies encore mal comprises mais essentielles pour renforcer la sécurité sur nos routes.

Insécurité routière : un coût colossal dévoilé par le think tank UNIR

L'insécurité routière a un coût économique majeur pour la société française, représentant chaque année des dizaines de milliards d'euros. Cette réalité a été au centre de la conférence organisée par le think tank UNIR le 6 février 2024 à Paris, intitulée « **Coût de l'insécurité routière : comment en faire un argument de prévention auprès des Français ?** ».

Selon les chercheurs Laurent Carnis et Dominique Mignot (Université Gustave Eiffel), le coût total de l'insécurité routière en 2022 atteignait **52,8 milliards d'euros**, soit 1,9 % du PIB. Ce chiffre pourrait être réévalué à **76,6 milliards d'euros** en utilisant une nouvelle méthodologie européenne. Pourtant, les Français sous-estiment largement ce coût, le jugeant à seulement 16,1 milliards d'euros en moyenne, selon une étude menée par OpinionWay pour l'association Prévention Routière.

La conférence a également souligné que l'investissement en prévention routière est à la fois nécessaire et rentable. Un exemple de ce potentiel est le projet Sécuri-Score, qui aide les entreprises à évaluer leur niveau de prévention des risques routiers.

L'événement a mis en évidence l'importance d'une prise de conscience collective : 90 % des Français estiment qu'une réduction de l'accidentalité soulagerait les services publics, et 68 % savent que leurs impôts contribuent à financer ce coût.

Face aux 3 190 décès sur les routes en 2024 et aux plus de 230 000 blessés, les travaux du think tank UNIR soulignent que la prévention routière doit devenir **une priorité nationale**, non seulement pour des raisons humaines évidentes, mais aussi comme un investissement économique rentable pour la société.

Coût de l'insécurité routière :
52,8 Mds €
soit 1,9 % du PIB

Aides à la conduite : mieux les comprendre pour une sécurité renforcée

Le deuxième cycle 2024 du think tank UNIR a exploré les enjeux liés aux systèmes avancés d'aides à la conduite (ADAS), lors d'une conférence organisée le 2 juillet sur le thème « **Vivre avec les aides à la conduite : entre assistance et surveillance** ». Cette journée a permis d'éclairer sur les bénéfices de ces technologies, les freins à leur usage et les attentes des conducteurs.

Si 95 % des conducteurs connaissent au moins une aide à la conduite comme l'ABS, ou le régulateur de vitesse, leur usage reste inégal. Par exemple, **68 % des conducteurs équipés d'un régulateur ou limiteur de vitesse déclarent l'utiliser, mais seuls 29 % l'activent systématiquement**. Ces chiffres montrent que les conducteurs ne s'approprient pas toujours pleinement ces outils.

Les ADAS sont pourtant plébiscités : ils facilitent les manœuvres (93 %), renforcent la sécurité (92 %) et améliorent le confort (86 %). Mais leur adoption est freinée par un besoin de formation : 81 % des conducteurs

estiment que ces dispositifs nécessitent davantage de pédagogie pour être utilisés efficacement.

Au-delà des usages, la philosophe Apolline Guillot a interrogé leur impact sur notre rapport à la route : ces aides peuvent aussi « éloigner notre vigilance du réel ». L'enjeu est donc de **trouver un juste équilibre entre assistance technologique et responsabilité humaine**.

Trois leviers ont été identifiés pour une adoption responsable de ces systèmes : renforcer la pédagogie, clarifier les responsabilités juridiques, et améliorer l'ergonomie et la fiabilité des systèmes.

Ce cycle a confirmé que les aides à la conduite représentent une opportunité majeure pour réduire l'accidentalité routière, cependant leur adoption nécessite un **accompagnement éducatif et éthique** pour garantir une mobilité plus sûre et responsable.



Collecte & mécénat

En 2024, l'association Prévention Routière a pu compter sur la générosité de ses donateurs, adhérents et entreprises mécènes. L'engagement collectif autour de notre cause a été au rendez-vous, et ce, malgré une conjoncture difficile. Cette mobilisation est indispensable pour nous donner les moyens d'agir et pour sensibiliser les usagers de la route en France. Par ailleurs, elle offre à l'association l'indépendance nécessaire pour défendre ses prises de position pour une mobilité plus sûre.

Les 47 000 donateurs qui nous soutiennent nous donnent la possibilité de pérenniser notre modèle d'action, dans lequel nos bénévoles ont un rôle majeur.

En effet, le financement du budget de l'association Prévention Routière repose essentiellement sur la générosité et la confiance de ses donateurs.

Merci pour leur soutien et leur engagement à nos côtés.

3,5M€
collectés auprès
des particuliers

1,44 M€
collectés auprès des
mécènes entreprises

130 300
dons et
contributions

47 000
donateurs

25
mécènes

Club des partenaires

Les **rendez-vous réguliers** du Club des partenaires de l'association sont organisés afin de favoriser le dialogue et le partage de connaissances tout en renforçant l'engagement collectif en faveur de la prévention routière.

En 2024, le Club s'est réuni à quatre reprises autour de thèmes variés :

- **Janvier** : bilan de l'année écoulée et perspectives 2024
- **Avril** : atelier collaboratif autour de la Fresque de la mobilité
- **Septembre** : rencontre avec le conseil médical de l'association
- **Décembre** : rétrospective de nos 15 dernières années d'actions et de lutte contre le risque alcool et conduite lors des fêtes de fin d'année.

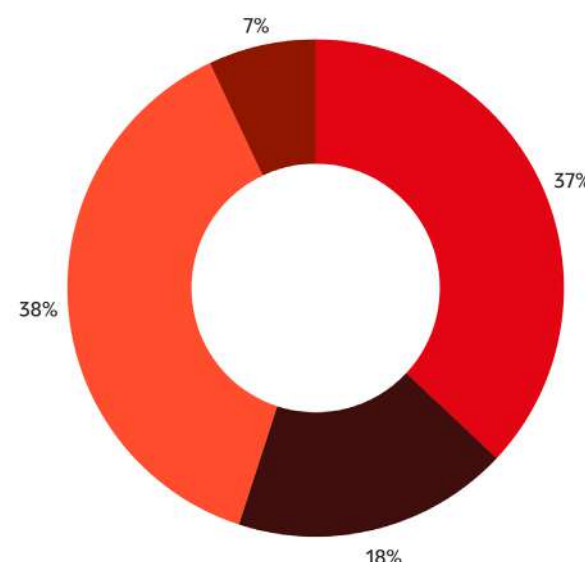
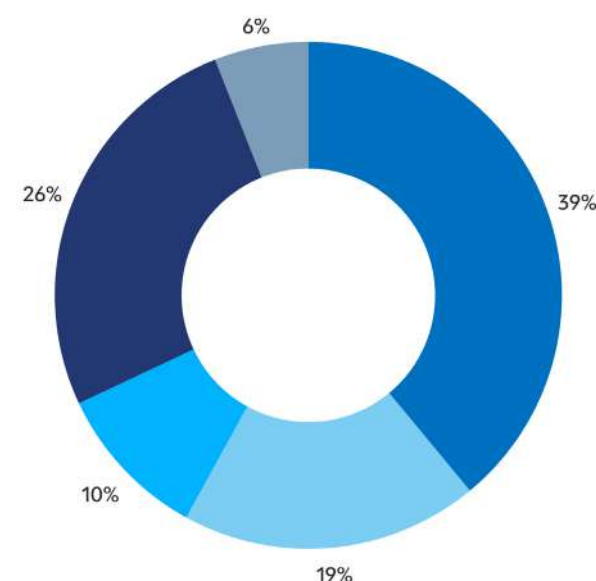


Ressources financières

Total des emplois

10 819 008 €

- Missions sociales
- Frais d'appel à la générosité du public
- Frais de fonctionnement
- Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics
- Frais de recherche des autres fonds privés



Répartition des ressources

10 145 736 €

- Ressources collectées auprès du public
- Autres fonds privés
- Subventions et autres concours publics
- Autres produits

Ressources humaines

Une nouvelle direction pour l'association

En novembre 2024, Anne Lavaud, Déléguée générale et Annick Billard, Secrétaire générale ont fait valoir leurs droits à la retraite. Sur proposition de Patrick Dixneuf, Président de l'association, Sophie Sainten-Bourguignon, Directrice de la communication et du plaidoyer, a été nommée Déléguée générale à compter du 1^{er} octobre 2024.

86

salariés au 31 décembre 2024.

98/100

Index égalité professionnelle femme/homme.

2,51 %

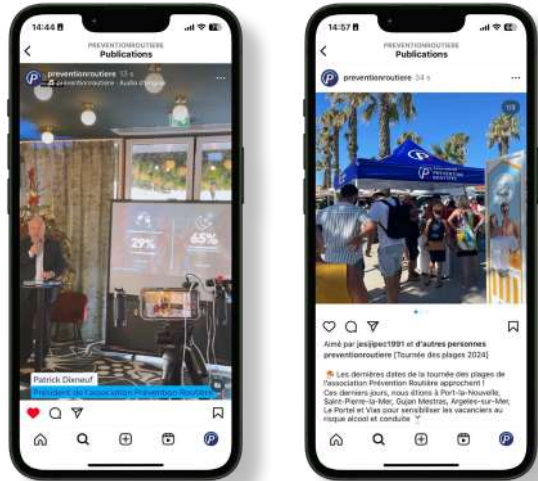
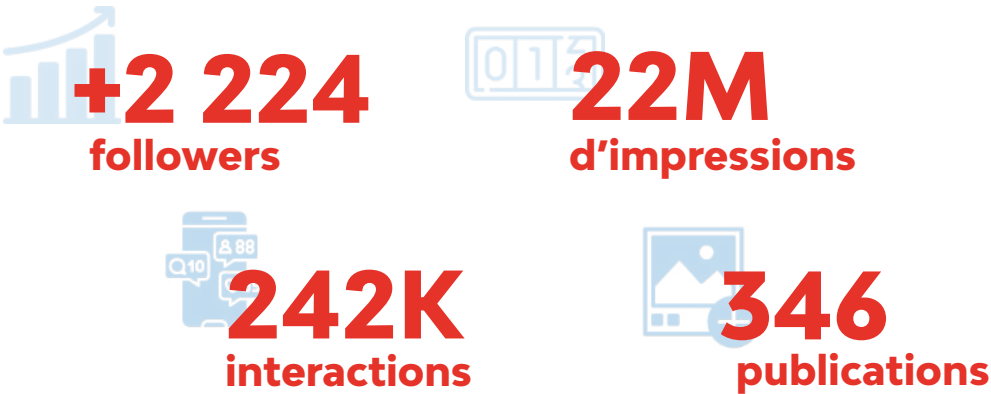
Part de la masse salariale consacrée à la formation professionnelle continue en 2024.

L'association sur les réseaux sociaux & dans les médias

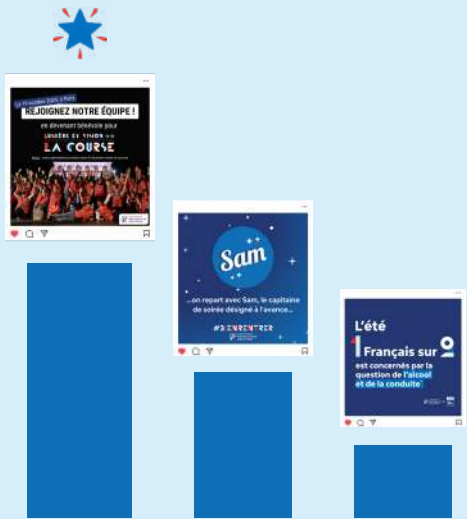
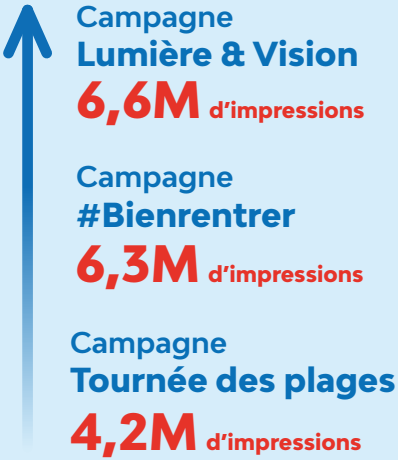
Chaque année, notre association renforce sa présence dans les médias et sur les réseaux sociaux pour sensibiliser un public toujours plus large. En 2024, cette stratégie a permis d'amplifier nos messages de prévention, de relayer nos temps forts et de porter nos prises de position dans le débat public.

Sur les réseaux sociaux

L'année 2024 montre une progression significative de notre présence digitale, avec une augmentation notable de notre audience et de l'engagement sur nos publications.



Performances de nos campagnes sponsorisées 2024



Dans les médias

À chacun de ses temps forts, et en résonance avec l'actualité en matière de sécurité routière – qu'il s'agisse de projets de loi, de débats publics ou d'évolutions réglementaires –, l'association déploie une stratégie de relations presse ciblée pour relayer ses messages de prévention auprès du grand public et des relais d'opinion.

Certaines opérations, comme Bien Rentrer ou la Tournée des plages, ont été accompagnées de campagnes de spots radio, réalisées en collaboration avec Radio Vinci Autoroutes, renforçant ainsi leur impact.

Au cours de l'été 2024, des chroniques de prévention ont également été diffusées sur RTL, permettant de faire vivre nos conseils au plus près des usagers de la route.



Les faits marquants

de l'année 2024

18 mars

Date anniversaire des 75 ans de l'association Prévention Routière.

12 avril

Colloque Ville Prudente au Sénat : « Vitesse en agglomération, quelle tendance ? ».

29 mai

Remise des prix de la 10^e édition des Clés de l'Éducation Routière au ministère de l'Éducation nationale.

23 mai

Festival « La ville est belle » au Jardin Nelson Mandela (Châtelet-Paris).



Mai

L'association lance une pétition pour généraliser le 30 km/h en ville.

14 oct. - 30 nov.

Déploiement des Semaines Lumière & Vision.

Juin

Organisation des Challenges vélo avec Assurance Prévention.



6 juin

Colloque Europa Expérience (Parlement européen) : « Innovation pédagogique : 10 principes fondamentaux pour une éducation routière efficace ».



Juillet - août

La Tournée des plages fait étape dans 44 villes du littoral français.



19 novembre

Cérémonie de remise du label Ville Prudente au Congrès des Maires de France.

Décembre

Campagne #BienRentrer dans 47 villes et publication du baromètre 2024 « Les Français, l'alcool et le réveillon ».

19 octobre

3^e édition de la course solidaire Lumière & Vision à Paris.



17 octobre

Premières Rencontres de la Prévention Participative (RPP) autour de la mobilité des seniors à Amélie-les-Bains.

MERCI

POUR VOTRE SOUTIEN !



Association reconnue d'utilité publique

33, rue de Mogador - 75009 Paris
Tél. : +33 (0)1 44 17 27 00
preventionroutiere.asso.fr

SUIVEZ-NOUS SUR

